

Vétos-Entraide  
Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17/11/2011 à Nîmes.

Assemblée Générale ouverte à 18h50 par Edith Beaumont-Graff, Présidente de Vétos-Entraide.

Etaient présents :

Membres adhérents à jour de cotisation, participant aux votes :

Claire Allgeyer  
Edith Beaumont Graff  
Françoise Doz  
Jacques Carreau  
Jacques Limborg  
Laurence Bonnefoy  
Pascal Romand  
Vincent Dattée

Membres adhérents absents ayant fournis une procuration pour voter:

(Les procurations sont réparties entre les membres adhérents présents)

Carole Garbasi  
Catherine Janvier  
Cécile Carreau  
Christine Van Berchem  
Dominique Lachapèle  
Jean Boulay  
Véronique Bianchetti

L'Assemblée Générale est présidée par Edith Beaumont Graf.

Le secrétaire de séance est Pascal Romand.

Edith Beaumont Graff, Présidente de Vétos-Entraide, présente le **rapport moral** de l'année.

Les objectifs -ambitieux- de l'année passée sont rappelés :

Renforcer la communication de l'association,  
Approfondir le chantier « Evolpro »  
Pérenniser et faire vivre les chantiers en cours  
Continuer à fédérer l'entraide vétérinaire au sein de la profession.

Si la communication de l'association a progressé grâce à la création d'un nouveau groupe de travail, il reste encore beaucoup à faire, des soucis de disponibilité de chacun n'ayant pas permis de faire aboutir tous les projets.

Toutefois la première journée de Vétos-Entraide, Veto-Boulot-Bobo tenue ce jour à Nîmes permet de montrer tout ce que l'association sait faire, y compris dans des domaines importants pour la profession.

Le chantier « Evolpro », -aide à l'évolution de carrière des vétérinaires qu'ils soient dans le secteur public ou privé, dans la sphère libérale ou salariée depuis la recherche de stages au cours de la formation jusqu'aux revirements professionnels de tous ordres incluant la préparation de la retraite- qui était jusqu'à présent en dormance, est maintenant abouti, et fait l'objet d'un onglet entier sur le site de l'association [www.vetos-entraide.com](http://www.vetos-entraide.com) , à disposition de toute la profession.

C'est maintenant un service qui fonctionne, ce n'est plus un groupe de travail de Vétos-Entraide, mais il reste ouvert aux témoignages de « reconvertis ».

Une évolution possible en sera une préparation à la retraite, ou dans le futur une aide au choix d'un métier dès l'Ecole Vétérinaire, voire dès le collègue.

L'entraide vétérinaire reste au cœur de l'action de l'association.

Un document d'entraide, envoyé à tous les Conseils Régionaux de l'Ordre des Vétérinaires, liste les situations de mal-être potentiel des vétérinaires, et rappelle dans chaque situation la ou les associations susceptibles d'intervenir.

Ce document a été actualisé, et sa mise à jour est à poursuivre, d'autant plus qu'il existe un projet de création d'une méta-association pour permettre de renforcer la communication et la visibilité des trois associations vétérinaires d'entraide, l'Association Française de la Famille Vétérinaire, l'Association Centrale Vétérinaire et Vétos-Entraide.

Parmi les chantiers en cours, certains sont restés lettre morte, les hasards de la vie ayant conduit certains animateurs à ne pas aller au bout de leur projet (par exemple le projet « vétérinaire et parent »), mais sont disponibles si des volontaires veulent reprendre le flambeau.

Le noyau dur de Vétos-Entraide reste l'espace confidentiel d'écoute et l'aide technique.

L'Espace Confidentiel d'Ecoute est composé de 12 confrères et consoeurs écoutants, formés à cette discipline, contactés au choix de l'appelant par un nouveau numéro unique 09 72 22 43 44

une adresse mail unique : [ecouter@vetos-entraide.com](mailto:ecouter@vetos-entraide.com)

une adresse postale unique : Entraide Vétérinaire, 145 route d'Avignon, 30000 Nîmes

la « bouteille à la mer » du site de l'association [www.vetos-entraide.com](http://www.vetos-entraide.com)

53 appels ont été reçus, dont une dizaine autour de la reconversion.

Les écoutants n'ont pas eu de formation cette année, mais se sont rencontrés de manière informelle.

La grande nouveauté de cette année pour la cellule d'écoute est le nouveau numéro unique d'appel.

L'Aide Technique de Vétos-Entraide « Teknikaid » est apportée par 8 confrères bénévoles, et a traité une dizaine de dossiers.

L'aide technique apportée par Vétos-Entraide consiste à accompagner -comme d'autres coaches et conseils- un vétérinaire qui envisage de « vendre sa clientèle », de restructurer son cabinet, de changer son activité, d'évaluer son volet patrimonial en cas de divorce...

Cette aide technique repose sur quatre piliers : le bénévolat, la subsidiarité, la responsabilité et la confidentialité, rappelés dans une charte.

La subsidiarité consiste à ne pas empiéter sur le travail des professionnels (avocats, notaires, fiscalistes, conseillers divers...) qui existent déjà et qui peuvent être payés par l'appelant, mais consiste également à n'accepter des dossiers qu'en fonction des disponibilités du groupe.

La confidentialité n'est levée qu'avec l'accord de l'appelant pour demander en cas de besoin l'avis d'un tiers professionnel. Cette confidentialité empêche de fait toute intervention à la demande d'un tiers (associé, employé, famille, connaissance...), même si cela reste frustrant pour le groupe.

L'aide technique fonctionne toutefois en parfaite harmonie et complète coopération avec l'espace confidentiel d'écoute, et ce dans les deux sens : l'appelant peut ne connaître que l'espace confidentiel d'écoute comme moyen de contacter Vétos-Entraide, le problème économique qu'il rencontre est souvent lié à son problème personnel, le dossier technique ne peut être que la partie émergée de ses soucis, et les bénévoles du groupe d'aide technique ne sont pas formés -au contraire de ceux de l'espace confidentiel d'écoute- pour recevoir la souffrance morale.

Vétos-Entraide dispose maintenant d'un site internet [www.vetos-entraide.com](http://www.vetos-entraide.com) totalement repensé, grâce au travail énorme du webmaster Patrick Durand (aidé par Laurent Ordunna pour le questionnaire de l'onglet « Evolpro »).

Ce site, bien amélioré, reste encore perfectible : les commentaires reçus (« fouillis » « touffus » difficultés pour voir ou mettre des photos...) sont pris en compte et seront intégrés au site. Une rubrique d'aide en ligne pour résoudre tel ou tel problème serait utile, selon l'avis de l'assemblée.

Les photos et documents annexes ne sont pas autorisés sur la grande liste (essentiellement pour des raisons de risque viral), mais peuvent être consultés via un lien associé sur un autre fichier (<http://www.partage-fichiers.com/index.php> rubrique « l'annuaire de Vétos-Entraide », onglet « Communiquer » du site internet de Vetos-Entraide)

Des documents seront bientôt en ligne sur l'aide que l'on peut apporter à un confrère (comment reconnaître sa souffrance, comment l'aider...).

Le site souffre toutefois d'un défaut de fréquentation (149 inscrits) et d'inter-activité. Il ne faut pas hésiter à faire remonter toutes remarques, qui seront les bienvenues !

Une question soulève aussi l'absence de forum sur le site, et l'intégration éventuelle de la grande liste dans le site.

Actuellement, les inscriptions sur la grande liste de discussion de Vétos-Entraide sont le moyen le plus utilisé pour les échanges. Cette grande liste, sans archives pour une meilleure confidentialité, est modérée : s'il n'y a pas de filtre avant publication d'un message, chacun veille à ce que les valeurs de Vétos-Entraide restent présentes en permanence dans ces échanges ; et seulement en cas de dérapage une sanction de retrait des messages ou de désabonnement peut être envisagée par le Conseil d'Administration, ce qui reste rarissime. Cette question de la modération reste importante sur un forum en ligne, pour une association telle que Vétos-Entraide.

La grande liste compte 217 abonnés, pour 1366 messages envoyés.

La présence de Vétos-Entraide au sein de la profession reste perfectible :

Vétos-Entraide est rarement présente avec un stand dans les congrès professionnels, par manque de disponibilité.

Vétos-Entraide a pu bénéficier de l'action de Françoise Bussieras et CAPVEL (branche junior du Syndicat dans les Ecoles Vétérinaires) pour y faire quelques présentations par le passé, mais ce ne peut pas être annuel, ce qui serait pourtant utile aux promotions successives.

La journée de Vétos-Entraide, Veto-Boulot-Bobo à Nîmes est un succès, et pourra se renouveler.

Les travaux des années précédentes restent disponibles pour la profession :

La gestion de l'euthanasie, édité par *L'Essentiel*, est aussi disponible en ligne sous forme d'un document téléchargeable et modifiable pour nos clients afin de les aider à réfléchir à l'euthanasie de leurs animaux.

Livre blanc sur la continuité des soins

Le veto et l'argent

Le cahier du remplaçant, qui a été amélioré mais qui reste à toiletter (avis aux volontaires!), et qui peut être utilisé aussi au sein de la clinique

VetStim, présenté à Nîmes

Documents Evolpro en ligne sur le site

Vétos-Entraide Junior et Vetogarde ne fonctionnent plus.

Vétos-Entraide a toujours des projets :

Le groupe de travail « tbonveto » a réalisé VetStim présenté ce jour, et réfléchit à une version rurale, à des pistes pour augmenter la fréquentation des cliniques, à la valorisation de son travail y compris sur un plan qualitatif

Le groupe de travail Evolpro a terminé sa mission, mais continue à alimenter le dossier en ligne.

Un groupe de travail va se mettre en place pour réfléchir autour du projet de création d'une fédération des associations d'entraide vétérinaire initié par Véronique Bianchetti, l'AFFV et l'ACV restant peu connues de l'assemblée.

De nouveaux talents restent à recruter, des flammes sont à réanimer : il existe toujours des

essoufflements et des baisses de motivation, mais l'objectif principal d'aide existe toujours chez tous, aide qui ne peut se réaliser que si on est capable de tisser du lien social

Les journées de Vétos-Entraide sont à poursuivre, l'assemblée le souhaitant.

La première journée à Nîmes a rencontré son succès grâce au soutien fort du Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires, qui a très largement et souvent relayé l'information.

Si cette aide locale existe, la prochaine journée pourrait se tenir à Lyon. Le coût d'un publipostage ou d'une diffusion d'un dépliant par les centrales d'achat, pour une diffusion nationale, rendent encore plus intéressantes ces infos-flash d'un CRO pour une fréquentation locale importante.

L'année prochaine, Vétos-Entraide fêtera -dignement- ses 10 ans !

Claire Allgeyer, Trésorière de Vétos-Entraide, présente le **bilan financier** de l'exercice 1/8/2010-31/7/2011

L'association compte 47 adhérents à jour de leur cotisation (en baisse nette en comparaison aux 104 adhérents de l'an passé). S'il y a eu 25 nouveaux adhérents, 82 n'ont pas renouvelé leur adhésion. Mais il n'y a pas eu de relances des appels de cotisations, en particulier aux inscrits de la grande liste.

L'assemblée fait remarquer qu'un meilleur appel des cotisations sera utile, en particulier pour le renouvellement des cotisations, parfois oubliées du fait d'un exercice comptable à cheval sur deux années civiles.

L'actuel exercice est déjà en cours, vous pouvez renouveler vos adhésions dès maintenant !

Le solde était de + 18.679,24 € au 31/7/2010, il est de + 26.049,05€ au 31/7/2011.

Les recettes, pour un montant de 8.009,30€ sont en hausse : la baisse des cotisations est bien compensée par les dons des partenaires (6.512 € cette année, contre 3.354 € l'an passé), grâce au travail de fourmi de Vincent Dattée. Ces partenaires, TVM, MACSF, CIAF, ALCYON, soutiennent l'action de Vétos-Entraide SANS AUCUNE CONTREPARTIE D'IMAGE. Ce point est capital pour l'indépendance de Vétos-Entraide, qui ne pourra jamais servir de « caution morale » à la communication d'une entreprise, d'un laboratoire pharmaceutique....

Il ne faut pas oublier les « dons en nature », non valorisés dans ce bilan financier, représentés par les impressions et diffusions de documents grâce à l'aide de CENTRAVET

Les dépenses sont limitées, et comprennent essentiellement les frais de fonctionnement de l'association :

hébergement du site,

frais bancaires (dont commissions pour le paiement en ligne des cotisations),

ligne téléphonique de la cellule d'écoute, ligne téléphonique qui a changé avec une économie substantielle pour ce nouveau numéro unique d'appel à l'aide.

Cette année il n'y a pas eu de stage de formation à l'écoute.

Il convient de souligner le grand service rendu à la profession, pour un budget inférieur à 10 000€ ! C'est dû au travail intégralement bénévole des membres de l'association, qui souvent ne sont même pas défrayés.

L'an prochain, il faudra compter une journée de formation des écoutants, pour un budget de 3-4000€, et l'indemnisation des intervenants extérieurs à la journée Veto-Boulot-Bobo et le défraiement des

autres conférenciers , journée qui sera proche de l'équilibre budgétaire par ailleurs.

Pour le moment, l'association n'a pas de gros besoins financiers, car elle fonctionne beaucoup plus avec des personnes qu'avec de l'argent.

Maintenant que l'image de Vétos-Entraide est bien assise, que l'association est reconnue et écoutée au sein de la profession, est-il nécessaire de rechercher plus d'argent, d'augmenter son budget, pour créer un grand beau site par exemple ?

En fait, à ce jour, il y a un manque crucial de temps de travail disponible. Tout adhérent qui a régulièrement ne serait-ce qu'une demi-heure à consacrer à l'association est amené à se manifester, pour aider à chercher des adresses, des liens....

L'association (et la profession) a besoin de l'implication des vétérinaires dans la solidarité, non dans une solidarité de type paternaliste, mais dans une solidarité liée au sentiment d'appartenance.

### Votes et élections.

Le bilan moral est mis aux votes.

Il est accepté à l'unanimité des adhérents votants (adhérents à jour de cotisation présents ou ayant donné procuration), sans aucune abstention ni aucun vote contre.

Le bilan financier est mis aux votes.

Il est accepté à l'unanimité des adhérents votants (adhérents à jour de cotisation présents ou ayant donné procuration), sans aucune abstention ni aucun vote contre.

Il est ensuite procédé au renouvellement du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de 11 membres (Edith Beaumont Graff Présidente, Laurent Ordunna Vice Président, Hélène Chamoux Secrétaire, Claire Allgeyer Trésorière, Vincent Coupry Trésorier Adjoint, Timothée Audoin, Françoise Doz, Patrick Durand webmaster, Corinne Lacoste, Franz Marin, , Pascal Romand).

Statutairement il peut compter de 10 à 14 membres.

Un administrateur, Timothée Audoin, en fin de mandat, ne souhaite pas se représenter.

Vincent Coupry reste administrateur, mais ne souhaite pas poursuivre son activité de Trésorier Adjoint

Deux candidats se proposent pour un poste d'administrateur : Jacques Carreau et Dominique Lachapèle.

Election de Jacques Carreau : élu à l'unanimité des adhérents votants (adhérents à jour de cotisation présents ou ayant donné procuration), sans aucune abstention ni aucun vote contre

Election de Dominique Lachapèle : élue à l'unanimité des adhérents votants (adhérents à jour de cotisation présents ou ayant donné procuration), sans aucune abstention ni aucun vote contre.

En absence d'autres questions, l'Assemblée Générale est levée à 20h10.